

Fiche de poste : Enseignant en REP+

Identification du poste	
Textes de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 - <u>Référentiel de l'éducation prioritaire</u> - <u>Décret n° 2014-940 du 20 août 2014</u> modifié relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré - Décret n°2015-544 du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements au collège - Arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège - <u>Mobilité des personnels enseignants du second degré : règles et procédures du mouvement national à gestion déconcentrée – rentrée 2019</u>
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> - Une expérience professionnelle est souhaitée. - Une bonne connaissance du référentiel de l'éducation prioritaire est nécessaire.
Positionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Nommé en REP+, par-delà l'enseignement de sa discipline de recrutement, le professeur s'engage à développer le travail en équipes disciplinaires, pluridisciplinaires et en inter-degré.
Avantages spécifiques	
	<ul style="list-style-type: none"> - Indemnité annuelle de 3479 € - Application de la pondération horaire 1.1 aux fins de concertation et formation - Majoration de barème dans le cadre d'une demande de mutation, tant dans la phase inter académique que dans la phase intra-académique
Missions et activités	
	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner la discipline de recrutement - Connaître et rencontrer les différents acteurs du réseau (Equipe de direction, IA-IPR référent, CPE, Coordonnateurs de réseau et de niveau, personnels sociaux et de santé) - Mettre en œuvre le travail collectif en participant aux temps de concertation et de rencontre en inter-degré - Construire la relation avec les familles
Compétences requises	
Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les conditions d'exercice en éducation prioritaire - Connaître le socle commun de connaissances, de compétences et de culture - Connaître les orientations nationales ainsi que leur déclinaison académique en matière d'éducation prioritaire - Connaître les orientations nationales ainsi que leur déclinaison académique pour vaincre les inégalités sociales et scolaires (Rapport <i>Mise en œuvre de l'année 2 de la refondation de l'éducation prioritaire : suivi du volet pédagogique</i> (http://www.education.gouv.fr/cid107044/mise-en-oeuvre-de-l-annee-2-de-la-refondation-de-l-education-prioritaire-suivi-du-volet-pedagogique.html) ; <i>Pilotage académique de l'éducation prioritaire</i> (http://www.education.gouv.fr/cid107038/pilotage-academique-de-l-education-prioritaire.html)) - Connaître les ressources académiques et nationales pour enseigner en éducation prioritaire
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe et développer une pédagogie de projet - Se former à la prise en charge de la difficulté scolaire - Développer une pratique réflexive - Participer à la mise en œuvre des projets et contrats de réseau
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de bienveillance en préservant un niveau d'exigence élevé - Motiver et valoriser - Avoir le sens de l'écoute et de la coopération